

Madame la juge Prémont,

Par la présente, j'aimerais vous exprimer mon accord quant à la présente entente.

En tant que représentant officiel dans cette cause, il m'apparaît clair que l'entente actuelle est la bonne. Elle a été négociée avec âpreté mais de bonne foi, de part et d'autres, pour le bien commun.

Beaucoup de victimes attendent réparation dans le présent recours. Depuis des décennies. Et cette entente permettra - peut-on l'espérer - de guérir certaines plaies encore béantes et de tourner la page sur un chapitre noir de nos vies.

En 1991, ma plainte à la SQ et les procédures judiciaires qui ont suivi ont permis d'emprisonner mon agresseur, Bernard St-Onge. Mais pendant toutes les années qui ont suivi, j'ai vécu dans la honte, le mépris et le ressentiment.

Ça ronge, ça tue à petit feu.

Afin de guérir et de poursuivre ma vie d'adulte responsable et de père de famille équilibré et heureux, il manquait cette réparation, que je ne pouvais pas avoir, étant donné la règle sur la prescription.

Je vous invite ainsi donc, humblement, à entériner cette entente.

Pour le bien des victimes.

Veuillez agréer mes sentiments distingués.

Dominic Maurais

Le 20 avril 2024

[REDACTED]

[REDACTED]

Trois-Rivières (Québec), Canada

[REDACTED]

Honorable Juge Claudia P. Prémont

Cour supérieure du Québec

District judiciaire de Trois-Rivières

850, rue Hart

Trois-Rivières (Québec), Canada

G9A 1T9

Objet: Approbation du règlement du recours collectif
contre le diocèse de Trois-Rivières.

Votre Honneur,

En tant que victime, je tiens par la présente à exprimer mon approbation totale concernant le règlement du recours collectif contre le diocèse de Trois-Rivières pour les agressions sexuelles subies par les membres du recours. En tant que citoyen attentif aux questions de justice et de protection des droits des victimes, je suis profondément reconnaissant du travail méticuleux et impartial que vous avez accompli dans ce dossier.

Le règlement de cette affaire représente un pas significatif vers la reconnaissance des souffrances subies par les victimes d'abus sexuels au sein de l'Église et leur offre une forme de réparation et de justice. Votre diligence et votre engagement à assurer un traitement équitable pour toutes les parties impliquées sont admirables et méritent d'être salués.

Je suis convaincu que votre décision sera bénéfique pour les victimes et contribuera à prévenir de tels actes à l'avenir. Votre engagement envers la protection des droits fondamentaux et la recherche de la vérité dans cette affaire est une source d'inspiration pour nous tous.

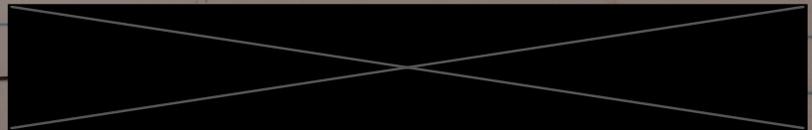
Merci à vous et aux avocats impliqués dans ce recours.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de ma plus haute considération.

[REDACTED]

Trois Rivières 21/04/24

Je soussigné  déclare être
en accord avec l'entente survenue contre le
diocèse de Trois Rivières. Je trouve que les avocats
dans le dossier ont fait un très beau travail



Trois-Rivières, le 22 avril 2024

À qui de droit,

Bonjour!

Je suis [REDACTED] et je fais partie de l'action collective du Diocèse de Trois-Rivières. J'ai participé à la réunion qui a eu lieu le vendredi 19 avril 2024 par visioconférence. C'est pour faire part que ça m'a ébranlé plus que je croyais à être entre toutes les personnes comme moi qui ont été abusées enfants que ce soit léger à sévère ce n'est pas pardonnable. Ça m'a entré au plus profond dans mes entrailles, que je croyais fermer à toujours. Je n'ai peut-être pas été sodomisé dans mon corps, mais oui il l'on fait dans mon cœur d'enfant innocent. Aujourd'hui, à mon âge de 70 ans je pensais que j'avais jeté la clef de cette (maudite) partie de ma vie d'enfant. Ce bout de mon enfance m'a suivi toute ma vie et je n'aurais jamais pensé qu'un jour de voir la lueur. J'ai gardé ça secret toute ma vie sans en parler à personne, même pas à ma famille et à mon conjoint par crainte de rejet, de ne pas me croire, de jugement d'un enfant sans défense. Vous, mes avocats, vous faites un super de beau travail pour nous défendre notre coeur malade et meurtri pour les évènements dont je vous ai fait part au téléphone.

Je veux ajouter que d'après ce que j'ai entendu à la visioconférence, nous sommes un groupe de personnes qui se tient debout malgré les grandes blessures de notre enfance qui n'a pas été facile à passer de l'enfant blessé à l'adulte que nous sommes aujourd'hui. Je pense que oui plus que d'autres ç'a été très difficile et très marqué, mais moi je dis qu'on souffre tous d'une manière différente et que chacun de nous a une partie de notre cœur qui n'existe plus avec les évènements de ma petite enfance dont j'avais entre 13 et 15 ans. Et pour ce qui est du règlement je suis entièrement satisfait tel que mes avocats m'ont présenté à la visioconférence. Pour les honoraires de mes avocats, je suis parfaitement d'accord avec leur proposition. De plus, ce qui sera décidé en matière d'indemnisation, je respecterai la décision. Avec la finalité du recours collectif, ceci me permettra de mettre de côté ses mauvais moments et souvenirs de mon enfance afin de partir la tête haute et d'avoir été capable de le dénoncer. Je me sens fier aujourd'hui de l'avoir fait. Ça vaut effectivement un dédommagement dont ses hommes d'Église (religieux) ont fait comme gestes sexuels envers moi. Et grâce à vous tous, justice sera faite.

Un gros merci de s'occuper de moi et du groupe avec très grande appréciation.

[REDACTED]
Enfant blessé

À bientôt,

[REDACTED]

Ma vie

&

Toute une vie

Par XXXXXXXX XXXXXXXX (XXXXXXX)

Pour MME la JUGE PRÉMONT, j.c.s

Dossier 400-06-000006-212

XXXXXXXXQC

samedi 20 avril 2024

Table des matières

Acceptation du processus de règlement par mes procureurs.....	3
Historique.....	3
La définition de problème de comportement	3
Avant 6 ans.....	4
Durant l'épisode de 3R.....	5
L'après 3R (1968)	5
L'École	6
Mon rêve.....	6
Problème de comportement	7
Arrivé à 18 ans	7
Tentatives de suicide	7
En résumé	8
C'est quoi la résilience, c'est ceci :.....	8

« Souviens-toi, Xxxxxxxx : l'espoir est une bonne chose, peut-être ce qu'il y a de mieux. Et les bonnes choses sont éternelles. »

Parole dans le film « À l'ombre de Shawshank. »

« Écrire nos souffrances à l'encre du silence, les peindre aux couleurs de la patience et de la résilience, les adopter sans réticence est une sorte de belle délivrance. »

Parole de Chérif Kebbas

« La résilience, c'est l'art de naviguer dans le torrent de la souffrance. »

« Le malheur n'est jamais pur, pas plus que le bonheur. Un mot permet d'organiser une autre manière de comprendre le mystère de ceux qui s'en sont sortis : la résilience, qui désigne la capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit d'adversité. »

Parole de Boris Cyrulnik

« La résilience est la vertu la plus importante que nous puissions posséder. Elle nous permet de continuer à avancer malgré tout, de ne jamais abandonner, de toujours croire que nous sommes capables de relever les défis les plus difficiles et les plus incroyables. »

Paroles de J. Winston Churchill

Acceptation du processus de règlement par mes procureurs

J'accepte ce règlement 400-06-000006-212 et ou cette entente, confirme ce que mes procureurs (A&W) ont fait un très bon travail dans ce dossier. De plus, j'accepte que le juge approuve le taux de 25 % (frais A & W) qui semble juste et équitable dans ce dossier. De plus, je les remercie pour l'empathie qu'ils ont démontrée envers nous les victimes. ENFIN je pourrai déplier ces pages de ma vie, les recoller, les annoter (par le mot JUSTICE et RÉGLÉ), fermer ce livre et le classer haut dans la bibliothèque afin de pouvoir me rappeler que la vie vaut quand même la peine d'être vécue. Merci à toute l'équipe de Mtre Wee et Arsenault. Et un MERCI spécial à M Morais, qui sans lui, cette saga ne se serait jamais terminée d'écrire et j'en lui suis reconnaissant. Un merci SPÉCIAL à ce tribunal qui à fait tout un travail MERCI. J'espère avoir le temps de vivre maintenant et de pouvoir remercier, gâter ce corps qui m'a soutenu pendant ces 6 décennies malgré ses meurtrissures. J'autorise Arsenault Wee Avocats à parler en ma faveur et de demander à l'HONORABLE CLAUDIA P. PRÉMONT, j.c.s de verser les sommes dues dans cette cause des victimes du recours connu sous le numéro 400-06-000006-212 du District de Trois-Rivières dans la province de Québec.

Historique

Qu'est-ce que l'enfance ? C'est une question qui peut avoir de multiples réponses, selon le point de vue adopté. On peut considérer l'enfance comme une période de la vie humaine, qui va de la naissance à l'adolescence, qui se caractérise par des besoins spécifiques, des droits fondamentaux, des capacités d'apprentissage et de développement. On peut aussi voir l'enfance comme une construction sociale et culturelle, qui varie selon les époques, les lieux, et les contextes. L'enfance n'est pas la même pour tous les enfants du monde ni pour tous les enfants d'une même société. L'enfance est donc un concept complexe, qui renvoie à des réalités diverses et changeantes, mais qui a aussi une valeur universelle, reconnue par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Donc, j'ai passé la mienne dans un mode dysfonctionnel et subi des agressions, des assauts sans précédent

La définition de problème de comportement

Un problème de comportement est une manifestation d'un trouble psychologique, émotionnel ou relationnel qui affecte le fonctionnement d'une personne dans différents domaines de sa vie. Il peut s'agir de difficultés à respecter les règles, à gérer ses émotions, à communiquer avec les autres, à se concentrer, à apprendre, à s'adapter aux changements, etc. Un problème de comportement peut entraîner des conséquences négatives sur l'estime de soi, la scolarité, la vie familiale, la vie sociale et c'est la santé de la personne qui en souffre.

Il existe différents types de problèmes de comportement, selon leur origine, leur fréquence, leur intensité et leur durée. Certains sont liés à des troubles du développement, comme l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble oppositionnel avec provocation (TOP), etc. D'autres sont liés à des facteurs environnementaux, comme le stress, les traumatismes, les conflits familiaux, la violence, la pauvreté, etc. D'autres encore sont liés à des facteurs biologiques, comme les prédispositions génétiques, les déséquilibres hormonaux, les maladies chroniques, etc.

Le traitement d'un problème de comportement dépend de sa cause et de sa sévérité. Il peut impliquer une intervention psychologique, médicale, éducative ou sociale. Le but est d'aider la personne à comprendre et à modifier son comportement, à développer ses compétences sociales et émotionnelles, à renforcer son estime

de soi et son autonomie, à améliorer ses relations avec les autres et à augmenter son bien-être. Le soutien de la famille et de l'entourage est également essentiel pour favoriser le changement et la réadaptation.

À cela s'ajoute la colère, la fuite, l'alcoolisme, l'isolation et la solitude. Un problème psychologique est une difficulté ou un trouble qui affecte le fonctionnement mental, émotionnel ou comportemental d'une personne. Il peut s'agir de problèmes liés à l'anxiété, à des agressions de toutes sortes, à la dépression, au stress, aux traumatismes, aux dépendances, aux troubles de l'alimentation, aux troubles de la personnalité, etc. Les problèmes psychologiques peuvent avoir des causes biologiques, environnementales, sociales ou personnelles, et ils peuvent interférer avec la qualité de vie, les relations, le travail ou les études. Il existe des traitements efficaces pour la plupart des problèmes psychologiques, tels que la psychothérapie, les médicaments, les techniques de relaxation, le soutien social, etc.

Avant 6 ans

Né en 19xx à xxxxxxxx, je suis le plus vieux d'une famille de 5 enfants, dont la dernière sera donnée en adoption à la sœur de ma mère. Donc, je commence ma jeune vie au 39 rue xxxxxxxx xxxxxxxx 51 xxxxxxxx xxx rue xxxxxxxx xxxxxxxx, xxx rue xxxxxxxx xxxxxxxx et retour à xxxxxxxx QC. Il y aura 8 déménagements presque tous les 6 mois dus au problème de mon père qui semble alcoolique et une mère qui aime les hommes en habit (cela la fascinait...) donc couple difonctionnel. En bref voici la vie soit avant 8 ans le tout inscrit dans un jugement du 29 juillet 1965 sous l'honorable juge Lacoursière.

Go Trois-Rivières, ne passer pas go et ne réclamer pas 200 \$ et d'autres, sauf votre boîte de ligne soit de 24 po x 24 po. Joie Saint Dominique t'attend.

Durant l'épisode de 3R

Afin de régler le problème, le Service social de Nicolet m'expédie à 39 milles de xxxxxxxx soit à l'orphelinat de Ville Joie Saint Dominique de Trois-Rivières en aout 1965. Un calvaire ce 14 aout 1965 lorsque mon père vient me porter avec ma boîte de ligne (24 po x 24 po x 18 po h) et la dépose sur la première marche de Ville Joie. Il me dit d'aller voir ce que la Sœur Alice xxxxxxxx soit la Révérende Sœur Directrice qu'elle a pour moi. Donc, je monte les quelque 30 marches et en me retournant mon père part et quitte. Désespéré, je descends et cours après l'auto, mais je suis intercepté par un curé qui était Mgr Bourgeoys et ramené à la sœur et les portes se ferme derrière moi en claquant comme la porte de la prison dans Shawshank (le film), c'était la fin pour moi et le commencement de l'enfer.

Il y avait 2 vies à Ville Joie, celle que les médias de 3R tels que le Nouvelliste et CHLN diffusaient ou produisaient dans le journal (la belle vie) et l'autre qui sera des agressions par des curés et des sévices faits par les sœurs afin de nous corriger.

Les agressions étaient aussi lorsque les enfants de 8 et 9 ans se faisaient faire via des pseudo jeux tels que le hockey contre les frères qui deviendront des curées dans quelques mois. Lors des joutes, nous qui n'avions pas d'équipements sauf des patins, des mitaines, une tuque et un hockey. Nous nous faisons frapper durant les joutes de hockey et cela sur les jambes, les bras par ces mêmes curés qui nous souriaient. Nous arrivions à la douche avec plein de bleus et des coupures que les sœurs nous soignaient.

De plus, comme je n'avais pas de parents qui venaient me chercher, je demeurais tout le temps à Ville Joie et c'est par la même occasion le servant de messe de l'abbé xxxxxxxx. Je précise que ce dernier ne m'a pas touché sexuellement, mais me récompensant souvent en me serrant dans ses bras et m'offrant des retailles d'hostie. Mais il avait un ami comme l'abbé (toujours lunettes noires) qui se présentera à la bonne sœur économe pour me faire faire des sorties et en profitera pour faire des choses sexuelles comme se déshabiller et me regarder me déshabiller, me coucher dans le lit à côté de lui, se masturber avec ma main, essayer de me masturber et me faire des fellations, essayer de me sodomiser, vouloir m'embarrasser, se coucher sur moi et éjaculer dans un pot de pilule et vouloir me le faire goûter (dégelasse) le tout dans une chambre du Séminaire de 3R. Comme si je n'avais pas assez de problèmes, la vie m'en rajoute une très, très grosse couche. Alors la honte, l'abjection, la culpabilité, l'agressivité, l'insomnie, la rage et mes cauchemars commencent. En 2024, j'en ai encore.

L'après 3R (1968)

Tout cela ne finira pas, car la direction de l'Orphelinat me retourne dans la société donc aux Services sociaux de Nicolet. Donc, je suis envoyé dans des fermes afin d'effectuer le travail d'aide aux agriculteurs, et cela sans frais, mais qu'eux recevaient des allocations en plus de garder mon allocation personnelle de 10 ou 15 \$ et sans aucun achat de linge, de chips, de liqueur, mais qui était inclus dans le fameux chèque. Voici en gros les places que j'ai faites dans ma vie et plus de 50 emplois et plus

- 196x, xxxxxxxx comme aides aux agriculteurs (famillexxxxxxx) petit nègre
- 196x, xxxxxxxx comme aides à l'engraissement des cochons (famille xxxxxxxx)
- 196x, xxxxxxxx, maison privée famille Corriveau,
- 196x xxxxxxxx maison des xxxxxxxx (2 semaines)
- 196x Poste de police pour coucher en cellule, car pas de place ou personne ne me veut

- 196x, xxxxxxxx famille de voyous (famille Dubois Adélarde) souffre-douleur de cette famille
- 196x, Retour à Saint xxxxxxxx chez les xxxxxxxx (Gérard) pour les cochons
- 196x Retours au poste de Police avec le Sergent détective Xxxxxxxx, une place en cellule m'attend
- depuis 197x, Xxxxxxxx me cède chez son frère xxxxxxxx (pédophile) et j'y passe encore
- 197x, xxxxxxxx et xxxxxxxx avec Xxxxxxxx, infirmier et pédophile. Abusé sexuellement
- 197x, 1972, 1973 Familles xxxxxxxx, xxxxxxxx
- 197x, Forces armées canadiennes, mais je suis contraint de partir (départ honorable) (prison)
- 197x, j'arrive chez les Xxxxxxxx et enfin le calme et les blessures sont insupportables
- depuis 197x, je demande l'adoption à Mme Xxxxxxxx afin d'effacer le nom de xxxxxxxx Faire semblant d'effacer une période de ma vie de ma jeunesse et reprendre la vie en neuf, mais avec l'aide de Mme Xxxxxxxx. Sauf que les problèmes de comportement sont continuels.

L'École

Quant à l'école, j'avais assez de problèmes d'agressivité que je ne pouvais performer. De plus, le fait d'avoir vécu ces choses-là à Ville Joie, je vivais constamment dans l'idée de mettre fin à toute cette souffrance. Chaque jour que Dieu me donnait, je voulais partir et arrêter à mon corps de souffrir. Je parle aussi de toute l'insomnie que cela occasionnait. Les cauchemars et la dépression étaient le quotidien de mes journées. Et je cite toutes les fois que j'ai crié ma détresse, faisais une demande d'aide. Alors tous (Autorités) me disaient que je mentais et inventais des choses qui ne pouvaient être vraies.

Mon rêve

Lorsque j'étais petit, je rêvais à 3 choses, soit de devenir policier. J'ai bien essayé avec la Ville de Montréal et la réponse était un refus catégorique dû au gros problème de comportement, d'agressivité, d'attitude et de méfiance envers les autres. Avec la Sûreté du Québec, la réponse était aussi le problème de comportement, d'attitudes négatives.

La deuxième aurait été de devenir pilote d'avion pour défendre mon pays et les notes n'étaient pas là et finalement, avocat, car je défendais toujours l'opprimé et les plus petits ou faibles. Cela m'a valu beaucoup de bagarres, combat physique, de sanctions, de punitions et d'isolation face à la société.

Cela m'a privé de très bon salaire, de bonnes conditions de travail et de fonds de pension et d'une belle retraite

Donc, je n'ai pu continuer mes études, car je n'avais aucune motivation, étant souvent déconcentré ou déconnecté de la réalité. J'espérais avoir la chance d'avoir des parents ou des gens qui pourraient m'aider. J'ai donc abandonné mes études et ou délaissé temporairement en essayant de travailler à plusieurs places afin de subvenir à mes besoins primaires et financiers. Donc, j'essayais de poursuivre mes études et travaillais à plusieurs places comme (Radio xxxxxxxx, xxxxxxxx Tire, bravo pizza, xxxxxxxx Autobus xxxxxxxx et des Cie de terrassement.

En 2018, je parviendrai enfin à m'offrir la licence d'enquêteur et ma plaque avec mon matricule. Ce fut le plus beau moment de ma vie et la plus dure à savoir le temps perdu et qu'elle aurait été ma vie comme enquêteur pour la société ! Je crois que je serai devenu le meilleur enquêteur du Québec, car j'avais une grande détermination à trouver la vérité, une qualité comme interrogateur et un sens inné aux moindres détails. Un immense sens d'observation, une adaptabilité sans pareil et une pugnacité sans borne. Ce sont ces qualités qui m'ont aidé dans la vie et à ne pas faire des dommages qui auraient pu être irréparable pour les autres personnes ainsi que moi-même.

Problème de comportement

Le problème de comportement et les cauchemars sont des manifestations fréquentes de la souffrance psychologique chez les enfants et les adolescents. Ils peuvent avoir des causes multiples, comme le stress, l'anxiété, la dépression, le traumatisme, les troubles du sommeil ou les troubles de l'attachement. Ces symptômes peuvent perturber le développement affectif, cognitif et social des jeunes, ainsi que leur qualité de vie et celle de leur famille. Il est donc important de les repérer et de les prendre en charge le plus tôt possible, en tenant compte du contexte familial, scolaire et social dans lequel ils s'inscrivent. Le traitement du problème de comportement et des cauchemars peut passer par différentes approches, comme la psychothérapie, la médication, la relaxation ou l'hypnose. L'objectif est d'aider l'enfant ou l'adolescent à exprimer ses émotions, à comprendre ses besoins, à renforcer son estime de soi et à développer des stratégies d'adaptation face aux situations difficiles. Le soutien des parents et des enseignants est également essentiel pour favoriser le bien-être et la résilience des jeunes.

Arrivé à 18 ans

À mes 18 ans, je suis seul et de plus en plus seul dans la vie. J'enchaîne les boulots que je conserve quelques semaines à défaut quelques mois avant de me faire mettre dehors, virer ou congédier pour attitudes négatives, comportements agressifs, destruction de biens ou d'insultes ou de faits. Sauf que le Bon Dieu me protégeait et ma question était « mais juste qu'à quand, c'était la question, où cassera le cordon ou la vie de toute cette foutue vie ». Donc, afin de ne pas tuer de personne, je me retournais l'arme ou la douleur contre moi et m'isolait ou quittait la ville, comme on dit l'échappatoire et cela je l'ai vécu plusieurs fois et cela chaque année. Rien aucune lumière que de marcher dans la noirceur.

Tentatives de suicide

Elles ont été multiples. C'était une soupape, un exutoire. J'ai souvent tous les animaux des gens qui s'en prenaient à moi. Des chiens, des chats, de poneys ou des vaches. Encore chanceux que je sois toujours en vie et les autres aussi. Malgré toute cette période qui ne pouvait s'arrêter que par ma mort, il y avait toujours un Bon Dieu pour moi. Je lui ai toujours dit qu'il a dû m'aimer en tabernacle pour m'avoir gardé en vie. Une de mes pensées était la suivante « Pour aimer la jungle qu'est la vie, il faut s'accommoder du singe, du lion, du chien ainsi que du reste des animaux ou des bêtes et comprendre les avantages et leurs qualités et me les appliquer. » C'est une partie de l'auteur Jacques Nteka Bokolo.

J'ai déjà mis au point une tentative de suicide avec policier assisté qui était presque sûr à 100 %. Donc chaque jour je devais me réinventer, comprendre ce que je faisais ici et pourquoi j'y étais. Je devais supporter 2 personnes soit moi-même et les autres et c'était trop souvent une trop grosse commande donc je disparaissais de la circulation ou me sauvais. Je réapparais à xxxxxxxx xxxxxxxx, xxxxxxxx xxxxxxxx, xxxxxxxx xxxxxxxx xxxxxxxx, xxxxxxxx, xxxxxxxx, xxxxxxxx.

Je me suis ouvert 3x les veines et 2 fois je me suis recousu afin de ne pas expliquer mon geste et d'éviter d'entrer dans un ostie de monde fucké qui m'aurait achevé et permis de finir ma job soit d'en tuer une couple. J'étais à xxxxxxxx xxxxxxxx et xxxxxxxx

Une fois c'était avec une bouteille d'aspirine (40 comprimés), chose qui m'a mis sur le carreau pendant 3 jours avec de la fièvre, mal de cœur, brûlement d'estomac, un problème de reins et une petite hémorragie buccale.

Une fois avec mon véhicule sur un mur de ciment et la dernière fois c'était de me laisser mourir de froid à xxxxxxxx toujours sans aller à l'hôpital. Je me soignais seul ou me réparais seul comme certains animaux de la nature. Cette dernière m'a souvent aidé à comprendre l'humain et comme lui faire face et cela m'a grandement aidé à être encore vivant et capable d'écrire cette lettre.

En résumé

Pour finir, c'est d'avoir pour avoir une femme comme Mme xxxxxxxx que je considère comme ma mère même si cela est adoptif que j'ai pu me rendre à 65 ans.

J'ai toujours pensé que ma vie serait courte comme mourir à 18 ans, 19 ans, 20,21.22..... 65 et je suis toujours là. Il faut croire que la vie m'avait donné des armes que beaucoup d'humains n'ont pas soit la capacité de survivre à tous et cela était la résilience que je découvrirais à l'âge de 60 ans soit trop tard pour refaire ma vie, mais, et ce que 90 % des gens vivent soit avoir un travail qu'on aime, avoir une famille qu'aimes, qu'on se sent aimer et une pension assez généreuse pour vivre une belle pension, de voyager, de faire la belle vie quoi.

C'est quoi la résilience, c'est ceci :

La résilience et l'empathie sont deux qualités essentielles pour faire face aux défis de la vie professionnelle et personnelle. La résilience est la capacité à rebondir après un échec, un traumatisme ou une difficulté. L'empathie est la capacité à se mettre à la place de l'autre, à comprendre ses émotions et ses besoins. Ces deux compétences se renforcent mutuellement : la résilience permet de développer l'empathie envers soi-même et les autres, et l'empathie permet de soutenir la résilience en créant des liens de confiance et de solidarité. Pour cultiver la résilience et l'empathie, il faut adopter une attitude positive, apprendre de ses erreurs, accepter ses limites, exprimer ses sentiments, s'écouter avec bienveillance, respecter les différences et chercher des solutions constructives. Il fallait que mon fond soit solide tel un diamant que sa dureté soit sans éclater ou casser.

Donc, un curé a brisé à jamais mon désir d'avoir une belle vie et l'autre à souffler sur les cendres qui se sont perdues à jamais dans l'univers, mais qui étaient toujours présentes dans mon esprit, dans mon âme et toutes les cellules de mon corps.

Mon corps en a bavé et pris des points de suture, mon âme a pleuré de toutes ses larmes de mon corps et mon esprit n'a cessé d'innover afin de continuer à vivre dans ce monde qui selon moi est bon et bien, mais qu'un petit pourcentage rend stérile et noirci la bonté de ce que l'humain pouvait faire de bien soit comme celui des animaux, à savoir de les protéger, les nourrir, les amener à être autonome et savoir se protéger.

De plus, les parents animaliers jouent un rôle essentiel dans le développement de leurs petits. Ils leur fournissent nourriture, protection, éducation et affection. Ils les aident à acquérir les compétences nécessaires pour survivre et s'intégrer à leur groupe social. Ils les accompagnent jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte et qu'ils soient capables de se reproduire à leur tour. Les parents animaliers font preuve de dévouement, de patience et de sacrifice pour assurer le bien-être de leurs petits.

L'humain est le plus grand copieur de la vie du règne animal, aurait tout à faire comme l'animal et ses enfants s'en porteraient mieux. Quant à mes relations amoureuses, elles ne pouvaient être excellentes et cela étaient mieux ainsi, car comment aimer quelqu'un si elle ne peut m'aimer. Mes amours étaient démesurés et les femmes ne comprenaient pas le pourquoi de mon agressivité et je les comprends. Moi j'aimais sans condition et je peux vous dire que j'ai aimé comme un fou mes blondes. Mais cela devait leur faire très peur donc, je les

quittais, car je ne voulais pas voir la fin ou de me faire dire NON, ce qui aurait signé leur arrêt de mort. Dieu les aimait beaucoup comme il m'aimait beaucoup. Donc on passe pour la relation avec mes enfants qui fut un échec total ² et oui au carré. C'était une partie de ma vie et de toute une vie que seul moi pouvais supporter en dépit d'avoir perdu 99 % de mon enfance, de ma jeunesse, de mon adolescence et de la vie adulte. C'était l'histoire de ma vie qui avec la Cour semble voir bien de terminé avec la mot JUSTICE.

Une pensée pour finir, car ces dernières ont été très apaisantes dans ma vie, je les mettais donc dans mon coffre d'expérience de vie. Vive les écrivains et la musique.

« Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre. » Lao-Tseu

familles 1963 1968

le 25-04-2024

Mme la Juge Claudia P Prémont

Mon nom est [REDACTED], membre du groupe de l'action collective contre le diocèse de Trois-Rivières cause no 400-06-000006-212.

J'ai pris connaissance du projet de règlement qui nous a été déposé sous forme PDF pour analyse antérieure et expliquée par Visio conférence le vendredi 19 avril par les avocats de la firme Arsenault, Dufresne et Wee avocats.

Je me déclare satisfait du projet règlement. Ce dernier ne règle pas tous les préjudices vécus par les membres du recours collectif, mais constitue une reconnaissance des gestes posés par les membres du clergé et une étape d'un processus de guérison des membres du recours.

Je me dois de souligner le courage et l'engagement du représentant des demandeurs, M. Dominique Maurais, qui s'est dévoué sans compter pour que cette entente se concrétise dans un délai plus que raisonnable.

Nous avons été informés que l'indemnité globale sera de 10 625 000 \$, que 25 % (2 656 250 \$) seront conservés pour couvrir les frais d'avocat et judiciaires pour cette cause. Ce règlement me convient parfaitement. Les démarches réalisées par la firme Arsenault, Dufresne et Wee avocat révèlent leur professionnalisme. Je suis très satisfait de celles-ci.

Mme la juge les agressions sexuelles vécues par les membres du groupe n'ont pas la même ampleur et ne sont pas de même nature, les conséquences des traumatismes (psychologiques et physiques), directs et indirects diffèrent d'une personne à l'autre, pour cette raison, je considère juste et équitable que l'adjudicatrice (Danielle Grenier) tienne en compte : la gravité des agressions, leurs fréquences, leurs durées et les séquelles qui y sont reliées tel pourra le déterminer par une grille d'analyse objective de chaque cas pour faire un partage, équitable de la somme négociée, entre les membres du groupe selon la gravité de ce qu'elles ont subi.

Merci de l'attention portée à cette déclaration.

[REDACTED] membre du groupe

Madame la Juge Prémont

Palais de justice de Trois-Rivières

Madame,

Si je vous écris aujourd'hui c'est que j'ai subi des agressions sexuelles de la part d'un membre du clergé faisant parti du diocèse de Trois-Rivières

Voici mon histoire :

Étant jeune, j'ai débuté comme servant de messe alors que les curés célébraient la messe en latin. A cette époque dans mon village à St-Paulin le curé Georges Bellemare était le maître d'œuvre de la religion catholique. Différentes communautés étaient présentes au village dont les Sœurs de l'Assomption au couvent ainsi que les Frères de St-Gabriel au collège.

J'ai débuté l'école primaire au couvent des Sœurs. À cette époque on nous mettait une étoile sur un tableau si on allait servir la messe les matins de semaines. Je désirais tellement réussir que je me suis fait un devoir d'y aller le plus souvent possible. J'ai débuté vers ma 4e année de primaire soit environ en 1966. Je me levais vers les 5 heures du matin pour servir la messe de 6 heures du matin. Avec le curé Bellemare tout était correct et il était correct même s'il avait un tempérament austère. Aucune allusion à quoi que ce soit au niveau sexuel.

Tout s'est détérioré en 1969 lors de l'arrivée de l'abbé Bernardin Lemaître Auger. Une espèce de " rock star "...

La population lui a organisée toute une fête d'accueil au couvent des Sœurs. Les trois quarts du village était présent. Tout un party ... Il connaissait déjà des membres de ma famille soit mon oncle et ces frères [REDACTED] ainsi que ma tante et sœur de [REDACTED] qui pour eux cette nomination en tant que curé du village était une excellente nouvelle. Il était tout le contraire du curé Bellemare. Le nouveau curé Auger était natif de St-Léon le Grand village voisin de St-Paulin.

Encore à cette époque existait la visite de paroisse et l'abbé Auger débuta son sacerdoce par cela. J'ai en mémoire toute l'attention que ma mère lui ait octroyé lorsqu'il s'est présenté chez nous.

Dès lors, il m'a encouragé à continuer à servir la messe. Il m'a bien organisé soit il me faisait faire les plus grosses affaires...les grandes messes... les mariages du samedi...les funérailles...Noël...Pâques...Fête Dieu... etc. etc. Pour nous gâter, il avait acheté un mini-trail genre de petite moto où à cette époque on pouvait circuler sans casque. Lorsqu'il me le prêtait je me sentais comme un oiseau en plein vol....Quel sentiment de liberté...

A St-Paulin il y a un petit village annexé qui s'appelle Hunters Town et lorsque je partais du presbytère ça me donnait environ 3 kilomètres pour aller et 3 kilomètres pour revenir. Je pouvais le faire 3-4 fois par jour pour la sensation de liberté que cela me procurait.

Après commença les voyages...Il était propriétaire d'un chalet au Lac Des Piles à Ste-Flore ainsi que d'un yacht et d'une chaloupe à moteur. Souvent il recevait des paroissiens le dimanche après-midi et c'est moi qui les traversais vers le chalet avec le yacht car il n'avait pas de chemin. Des dimanches je pouvais faire 3-4 voyages aller au chalet et la même chose pour le retour. Je suis devenu un peu comme l'associé du curé. Ma popularité augmentait sans cesse parmi les paroissiens et je me sentais très important.

Cependant les agressions commencèrent. Pour être sûre que je couche dans son lit avec lui, il amenait sa servante au chalet ...Le chalet était rempli d'antiquité dont un poêle à trois ponts ...différentes lampes à l'huile...des meubles antiques...Donc puisque la servante avait sa chambre il m'a demandé de coucher dans son lit et c'est là que les agressions ont commencé. La main dans ma culotte à caresser mon pénis. Il me força à le toucher aussi à le masturber. Lui de son côté me masturbait aussi en plus de me faire des fellations. De sentir sa barbe rugueuse collé sur mon visage lors de ces embrassades ...Quel horreur...J'ai essayé à maintes reprises de faire voir que je dormais mais en vain...Quand ce n'était pas la servante qui venait avec nous au chalet il amenait d'autres garçons du village...Je ne suis pas au courant si ces jeunes ont été agressés...Son stratagème dura presque 5 ans...Des voyages à Upper Canada Village en Ontario jusqu'à Ste-Catherine en passant par les chutes Niagara...L'île aux Coudres pour aller chercher un set de vaisselle antique car il était collectionneur d'antiquité...Dans le coin de St-Eulalie pour visiter des antiquaires. Il connaissait Jean Noël Sylvestre et Emérentienne Dupuis le père et la mère de Dominique Michel lui aussi un collectionneur d'antiquité que l'on a visité à différentes reprises.

Donc les agressions se poursuivaient et cela à durer des années...Il avait aussi un autre chalet sur l'île à Pierrot à St-Paulin où là aussi il y a eu des agressions ainsi qu'au presbytère du village. Des années où j'essayais de sortir de cet enfer mais hélas...

Il avait aussi manipulé mes parents de sorte qu'il trouvait cela correct que je travaille pour le curé à sabler des meubles antiques à servir les messes à compter la quête au presbytère. J'ai essayé de me retirer de lui mais je n'osais pas en parler à mes parents car la honte me rongait et ils ne voyaient pas ma grande détresse.

Il est même allé jusqu'à me circoncire dans son auto sur l'autoroute 20 en tirant tellement fort sur la peau qui recouvrait mon pénis qu'il l'a déchiré. Le sang...la douleur intense...L'enfer sur terre...

J'ai finalement trouvé une solution pour m'éloigner de lui. Un jour les Frères de St-Gabriel sont venu au collège pour nous faire savoir qu'il développait un nouveau programme scolaire. Un mi-temps pédagogique et un mi-temps sportif...J'aimais beaucoup les sports alors l'école en avant midi et les sports en après-midi à l'institut secondaire Montfort à Shawinigan Sud. J'étais pensionnaires du dimanche soir au vendredi. Avant que les agressions commencent, j'étais souvent premier de classe mais le secondaire m'a vu me détérioré même à presque décrocher.

Or, Montfort dans ma façon de voir les choses pouvait m'aider. Cependant il n'a pas lâcher le morceau...il venait me chercher certains vendredis et cela me terrifia...Rien à faire pour me sortir des griffes du curé mon agresseur et c'est là que la drogue a commencé.

Pot...hash...speed...mescaline...LSD...etc. Mes notes ont continué à descendre. La deuxième et la troisième année du secondaire nous n'étions plus pensionnaire. J'ai souvenir que le transporteur scolaire me débarquait au coin de la rue de la Station et de la 5e rue de la Pointe à Shawinigan. Je passais mes journées à boire de la bière en fût...qui coûtait 10 sous la bière à la taverne chez Maurice la plupart du temps accompagné de

XXXXXXXXXX...

La cocaïne est apparue aussi ainsi que le crack. Je voulais mourir tout simplement. J'ai été détruit, anéanti, j'étais un bon à rien, une épave, un délinquant. J'étais devenu un éjaculateur précoce et cela a transformé ma vie. Marié beaucoup trop tôt, j'ai continué à vivre une vie d'adolescent. J'ai continué à avoir d'autres blondes que mon épouse du temps. J'avais des rencontres et je couchais avec des collègues de travail, des barmaids et plusieurs autres types de femmes dont des danseuses et des chanteuses pour me convaincre que je n'étais pas un homosexuel.

J'ai aussi fait deux thérapies à la Maison Jean Lapointe pour me libérer de mes démons mais en vain. Marié en 1980...divorcé officiellement en 1988. De cette union est né deux

enfants. Le premier en février 1982 et la deuxième en novembre 1985...J'avais une barmaid dans ma vie avec qui j'ai eu 6 autres enfants...le premier en septembre 1986...Je n'étais plus là... saoul... drogué et dépressif depuis les agressions.

Des séances avec des psychologues ont eu lieu en 1988-1989 à Arthabaska, d'autres à St-Paulin en 2008-2009 ainsi qu'à Trois-Rivières en 2010. En plus 2 faillites personnels soit une en 1989 et l'autre en 2007.cette dernière était de plus 168 000 \$...Arrive les infarctus en 2005...une autre en 2011 et une autre en 2016 pour finir avec 3 pontages au cœur et pour terminer un pontage jambe gauche en février 2024.

J'ai essayé de prendre soins de mes enfants malgré mes carences...

Mes 2 premiers ont été négliger et j'en suit conscient aujourd'hui, alors que les autres ont vécu mon alcoolisme ma toxicomanie surtout les 4 premiers de ma 2e famille...Il y a eu séparation en 1994 avec la 2e femme ...un retour d'essai en 1996 pour finalement se séparer officiellement en 2000.

J'ai vécu tellement de chose assez pour ne plus croire au bonheur. Parfois je souris mais parfois je sens la tristesse m'envahir. C'est bien plus qu'une dépression, une maladie, un chagrin...C'est la mort d'une partie de moi même que ces agressions m'ont apporté. Désormais je tente seulement de tenir, de me préserver, d'évoluer avec ce qui reste tout en sachant que quelque chose en moi est mort et c'est déchirant, terrible.

Je porte en moi une force incroyable, sans me plaindre, n'attirant pas la pitié.

Je mérite néanmoins le respect et malgré le poids des agressions je continue de partager et d'être là pour les autres

Ma tristesse n'est pas une faiblesse mais le témoignage d'une grande bataille. C'est une leçon de vie que beaucoup ne comprendront jamais.

Veillez me croire

████████████████████

████████████████████

████████████████████

████████████████

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

30 avril 2024

Arsenault Dufresne Wee Avocats S.E.N.C.R.L.
3563 rue Berri, suite 240
Montréal, Québec
H2L aG3
(514) 527-8903
adw@adwavocats.com

Objet : Action collective Diocès de Trois-Rivières (400-06-000006-212)

Juge Prémont,

Je, [REDACTED], suis une victime faisant partie de ce recours collectif.
J'étais présent à la rencontre en visioconférence présentée le 19 avril 2024 dernier par
Arsenault Dufresne Wee Avocats S.E.N.C.R.L.
Je suis en accord avec l'entente proposée et les honoraires fixés.

En vous remerciant de l'attention portée à ma déclaration, je vous prie d'agréer, Juge
Prémont, mes salutations distinguées.

[REDACTED]
30 avril 2024
Trois-Rivières

Ce 30 avril 2024

Madame la Juge Claudia P. Prémont, juge à la **Cour supérieure du Québec**

Dossier : DOMINIC MAURAI demandeur LA CORPRATION EPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE TROIS-RIVIERES et L'EVEQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE TROIS-RIVIERES

La présente concerne les activités et services rendus dans les démarches concernant le dossier en titre.

Je me dois de vous faire part du professionnalisme, de l'attention et du respect accordés lors des démarches avec l'équipe du bureau **Arsenault Dufresne Wee avocats**.

Tout au long des démarches et négociations, leurs présences et disponibilités ont été grandement apprécié. Ils ont communiqué avec diligence et respect dans un dossier qui était très émotifs et qui me replongeait dans un passé douloureux.

La rigueur, l'énergie et les heures déployées dans ce dossier complexe, mérite à mon humble avis, amplement les honoraires demandés.

Je suis disponible, le cas échéant ou vous aimeriez un commentaire en direct.

Respectueusement vôtre,

 plaignant

De: [REDACTED] 
Objet: Re: Action collective Dominic Maurais c. Diocèse de Trois-Rivières - Informations
Date: 3 mai 2024 à 09:59
À: Antoine Duranleau-Hendrickx adhendrickx@adwavocats.com
Cc: Action collective actioncollective@adwavocats.com, Alain Arsenault aa@adwavocats.com, Justin Wee jw@adwavocats.com,
Virginie Dufresne-Lemire vdl@adwavocats.com



Bonjour!

J'estime que le montant offert est bien payé pour nous tous et que nous devrions accepter ce montant afin d'éviter encore une remis de temps. Ça fait déjà assez longtemps que nous attendons un dénouement. J'aimerais profiter de ce que le diocèse nous offre avant de mourir! C'est mon opinion...

[REDACTED]



3565, rue Berri, suite 240
Montréal (Québec) H2L 4G3
Bur.: (514) 527-8903
Télec.: (514) 527-1410

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ | NOTICE OF CONFIDENTIALITY

Ce courriel est destiné uniquement au destinataire mentionné et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle et/ou légalement dispensée de divulgation. Le seul fait que cette communication s'effectue par Internet ne constitue pas une renonciation au privilège ou la confidentialité. L'utilisation, la diffusion ou la reproduction, alors qu'elle n'est pas autorisée, de ce courriel et/ou de l'information qui y est contenue sont interdites. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez le mentionner à l'expéditeur dans les plus brefs délais. Veuillez également détruire ce courriel et toutes les copies.

This e-mail is intended only for the named recipient and may contain privileged and/or confidential information and/or information which is legally exempt from disclosure. Communication via the internet does not waive

privilege or confidentiality. Use, disclosure, dissemination or copying of any kind when unauthorized, of this email or the information therein is prohibited. If this e-mail had not been sent to your attention and/or you have received this e-mail in error, please notify the sender as fast as possible. Furthermore, please destroy all copies of this e-mail.

Shawinigan, le 03 mai 2024

Madame la Juge Prémont,

Faisant partie des victimes touchant l'Action collective contre le Diocèse de Trois-Rivières, je voudrais vous informer que j'approuve l'Entente/Honoraires et que je suis en faveur de cette entente de règlement.

Merci

[REDACTED]

[REDACTED]

Shawinigan, Qc

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À : Honorable Juge Prémont

De : [REDACTED] victime de Bernard St-Onge

Objet : Action collective Dominic Maurais c. Diocèse de Trois-Rivières

Madame la juge,

Je tiens dans un premier temps à vous remercier de l'attention que vous prendrez à lire cette lettre. C Celle-ci est la réponse à une bouteille à la mer qui a été lancée il y a des années mais qui n'avait jamais été trouvée.

Ce que j'écrirai s'inscrit dans ma recherche d'une justice réparatrice qui au-delà des faits initiaux, se traduisent par des séquelles qui entraînent encore des conséquences désastreuses sur ma vie. Une vie, c'est précieux comme vous le savez. Nous n'en avons qu'une seule.

Je profite de ce préambule pour remercier le Cabinet Arsenault, Dufresne et Wee pour le support que j'ai reçu et leur sensibilité. Leurs honoraires sont pleinement justifiés et l'Entente à l'étude satisfait à ma volonté de pouvoir tourner, en partie du moins, la page sur ces tristes événements et l'attitude de de l'institution diocésien.

Mon histoire, en lien avec ses événements, débute en 1980. L'aumônier de ma troupe scout, M. Bernard St-Onge m'avait ciblé, comme d'autres garçons de mon âge, pour certains rapprochements liés à des projets variés suscitant chez un jeune de mon âge la curiosité. Évidemment, par la suite, j'ai compris que ce n'était que des subterfuges pour se livrer plus tard à ses perversions pédophiles.

Plusieurs tentatives pour que je me rende à son domicile étaient restées vaines. Toutefois à 4 ou 5 reprises, pour de brefs instants, je m'y étais rendu avec un de mes amis, Sa porte était évidemment toujours ouverte. Ces fois-là, nous avons pu profiter d'un appareil permettant de dupliquer des cassettes audios. Cet appareil était très rare à l'époque et très dispendieux.

Mais à une occasion, avec toute l'innocence et la confiance d'un enfant de 13 ans, perturbé par surcroît par la séparation de mes parents juxtaposé à la recherche d'une figure paternel dont il a su profiter, j'ai franchi cette porte qui n'était pas celle de Dieu mais celle qui devait devenir mon enfer et celle des démons qui ne devaient plus me quitter au cours de ma vie.

J'y était retourné avec le même ami mais celui-ci avait dû quitter. Je suis resté seul avec l'aumônier St-Onge.

J'ai eu alors droit au grand jeu.

Je me souviens de ses nombreux gadgets, de l'aquarium encastré dans un des murs, de la musique qu'il a fait jouer sur sa table tournante; l'album en vinyle de Jonathan Livingston « Le Goéland », du même nom que notre troupe scoutie affiliée au Club Optimiste, un duplicateur à cassettes haute-vitesse. Clairement, il mesurait mon degré de vulnérabilité, posait des questions orientées, suggestives, et préméditait ses gestes à venir.

Après un certain temps, ma garde étant baissée, il me laissa seul un certain temps à explorer les nombreuses curiosités de cette demeure atypique.

Puis il m'a appelé de sa chambre pour que je vienne voir quelque chose.

Il était sur son lit, sa robe de chambre entrouverte. Il l'a enlevée, il était nu.

Il m'a demandé de me coucher près de lui, il était changé, insistant. L'ambiance était lourde et je me suis approché. Il m'a demandé de lui faire des faveurs, lui caresser le thorax, les seins, de le toucher et il a fait la même chose.

Des attouchements se sont poursuivis un certain temps, je n'ai pas eu le choix, sous son emprise, de me livrer à ses bas instincts et après ces gestes ignobles, j'ai été pris d'un sentiment de panique incontrôlable. Je voulais vomir.

Déboussolé complètement, j'ai couru vers le second étage et je me suis sauvé et j'ai couru. J'ignore combien de temps mais jusqu'à en avoir le souffle court. Il m'a fallu près d'une heure pour revenir à la maison.

Pendant un temps, j'ai gardé enfoui ce secret jusqu'à ce que d'autres amis laissent sous-entendre certaines « expériences » qu'ils auraient vécus avec l'aumônier St-Onge. Nous avons alors décidé d'en parler avec un autre chef de la troupe scoutie qui nous a écouté et qui a posé quelques questions. Mais, force est de constater, cette personne très pieuse ne nous a pas cru. Il n'y a pas eu de suite à nos témoignages.

Toutefois, l'aumônier a été déplacé à un autre endroit.

En juillet 1991, l'histoire est sortie publiquement et je me suis rendu à la Sûreté du Québec le 2 août 1991 pour faire ma déclaration auprès de l'agent Roland Gagnon de l'Escouade des crimes majeurs du District de Trois-Rivières.

Le 9 avril 1992 je me suis rendu à l'audience au Palais de justice de Shawinigan et j'ai témoigné une fois de plus.

L'aumônier St-Onge fut condamné.

Par la suite, de l'aide psychologique fut offerte.... par le diocèse de Trois-Rivières. Ma mère qui n'avait pas beaucoup de moyens, a jugé à l'époque que c'était une solution viable. Elle était clairement dépassée par les événements.

Les rencontres n'ont eu comme effets que de renforcer ce sentiment de trahison et un sentiment de culpabilité. En fait, le discours était que j'avais couru après. Toutes les astuces étaient utilisées ou suggérées pour tapir cette cause à jamais.

Je devenais instable, irascible m'opposant devant toute figure d'autorité.

Mes résultats scolaires jusqu'alors excellents ont périclités irrémédiablement par la suite. Ma mère, malgré ses faibles revenus, a tenté de me « réchapper » comme elle disait, en m'inscrivant dans une école privée. Le Séminaire Ste-Marie.

M'inscrire dans un séminaire, avec certains prêtres comme enseignants, cela peut paraître douteux mais c'était quand même une des meilleures écoles de la région. La contribution de cette école et de son encadrement fut importante mais elle n'a pas suffi.

J'ai tenté par la suite de terminer mon secondaire à la polyvalente publique où j'ai rejoint, peu temps après, la liste de décrocheurs avant d'obtenir un secondaire V.

Cette période fut trouble. Consommation de drogues dures, sexualité débridée, excès, mauvaises fréquentations, petits larcins, aide sociale, visites à des banques alimentaires. Un temps, j'ai habité une remise pour finalement aller habiter avec mon père.

Pris de cauchemars, d'anxiété, vivant avec un sentiment de culpabilité et de colère que j'essayais d'endormir ou de nier, l'injustice et l'humiliation de ce que j'avais vécu.

Ces sentiments me suivent en prenant la forme d'un manque de confiance en moi et de difficultés de sommeil. J'ai encore de la médication plus de 35 années plus tard.

J'ai toujours tendance à m'isoler et j'ai, avec ma famille et celle de ma conjointe, des difficultés relationnelles sévères. Je suis demeuré distant de mes enfants et cela s'est traduit, à leur plus jeune âge par une difficile séparation. Encore aujourd'hui, la situation perdure.

Pour les petits enfants de ma conjointe actuelle, bien que je les considère comme les miens, je demeure avec une crainte et avec la peur que je fasse ou je dise quelque chose qui pourrait être mal interprété. Je préfère demeurer distant bien que je comprenne que cela s'inscrive uniquement en lien de ce que j'ai vécu comme victime.

Les trahisons des instances diocésaines m'ont amené à ne plus vouloir rien savoir de tout ce qui peut être relié de près ou de loin à l'Église. Au-delà de l'aumônier pédophile, l'Institution a failli malgré ses belles paroles à prendre ses responsabilités. Je ne pourrai pardonner puisque comme je disais au tout début de cette lettre, je n'ai qu'une vie. Ils l'ont sabotée pour sauver leur image.

Je vis avec ces séquelles quotidiennement, du matin au soir. Elles ont modelé ma vie et mes relations.

J'ai toutefois pu, au cours des ans trouver une façon d'aider les autres en améliorant leurs conditions de travail en m'impliquant très activement dans le syndicalisme national

et international. Ma volonté de combattre l'injustice et l'arbitraire fut ce qui a mené ma vie professionnelle au cours des 30 dernières années.

Pour cette étape, bien que j'aie avisé ma conjointe de la démarche en cours, sans raconter les détails, personne de mon entourage sait ce que j'ai vécu. Ma satisfaction est de savoir que la justice actuellement fait son œuvre et ce processus est pour moi thérapeutique d'une certaine façon. Il permet de dompter ces démons qui viennent travestir de façon intrinsèque ma personnalité.

Cette justice, je la souhaite réparatrice. Elle représente celle qui donne la meilleure chance à l'enfant de 13 ans en 1980 de s'épanouir dans tous ses rêves et toutes ses ambitions.

Je ne saurai jamais ce que cet enfant serait devenu comme adulte sans cette agression.

Ce que je sais toutefois c'est qu'avec l'appui des conseillers juridiques, des autres victimes et de votre sagesse comme Honorable juge, je serai une meilleure personne dans la continuité.

Pour cette recherche de justice et de réparation en cours, j'ai même célébré l'avènement d'une étape importante de mon processus de guérison, par le biais de cette procédure, en tatouant Lady Justice sur mon bras. (Voir photo en annexe).

La représentation que j'en fait est que la justice est aveugle devant le statut des personnes et que tôt ou tard, la justice et la réparation peuvent faire leur chemin.

J'ai espéré, j'ai douté, j'ai haï, je me suis perdu, retrouvé, égaré mais maintenant l'avenir s'annonce plus digne et serein.

Je ne suis plus seul.

Recevez, Mme. L'Honorable juge, l'expression de mes sentiments les meilleurs



ANNEXE

Mon tatouage suite à l'annonce du projet d'entente.



Lettre pour Mme la Juge : J'ai 70 ans, chaque jour je pleure et vis avec les conséquences. Pourquoi ? Parce que je comprends mieux que j'ai été violé.

Je veux ajouter ceci à mon message pour la juge : Je dédie mon livre, aussi, tout spécialement à mon frère Alain, que j'ai trouvé pendu alors que j'avais 10 ans et lui, 12 ans. Je le sais aujourd'hui, il s'est enlevé la vie parce qu'il ne pouvait plus supporter les agressions sexuelles commises à son endroit par les religieux, qui dirigeaient l'école que nous fréquentions, les mêmes qui m'agressaient sexuellement, depuis l'âge de 7 ans.

J'ai survécu, lui pas...

Champlain, le 1^{er} mai 2024

L'Honorable Claudia Prémont, j.c.s.

Palais de justice
300, boul. Jean-Lesage
Québec, Québec, G1K 8K6

Objet : Recours collectif contre le Diocèse de Trois-Rivières

Madame la juge,

Suivant l'entente intervenue entre le Diocèse de Trois-Rivières et le cabinet d'avocats Arsenault, Dufresne, Wee, avocats dans le cadre du recours collectif contre le Diocèse de Trois-Rivières, une somme de 10 625 000\$ a été convenue à titre de règlement.

Je comprends que 25% de cette somme est attribuée aux avocats ci-haut mentionnés, laissant ainsi un solde à partager au montant de 7 968 750\$ alors que nous sommes présentement 60 victimes pour nous partager ce montant, ce qui me satisfait.

Je comprends que je recevrai une somme d'argent pour tous les troubles, dommages et inconvénients que j'ai subis tout au long de ma vie et que j'ai fait vivre à ma femme et mes enfants suite aux agressions subies alors que j'avais 7 ou 8 ans, lesquelles sont décrites dans la déclaration sous serment déjà produite au dossier de la Cour.

À la suite de ces agressions, j'ai toujours eu un sentiment de ne pas être bien, de ne pas être à ma place, de vivre dans une constante peur. J'ai gardé ces sentiments pour moi pendant près de 50 ans, ne parlant de mes agressions à ma femme qu'en 2015 et à mes enfants qu'en 2017 à la suite d'une tentative de suicide, tentative que j'ai faite n'étant plus en mesure de vivre avec la douleur.

Dès mon adolescence, je me suis perdu dans l'alcool et la drogue afin de noyer et tenter de faire disparaître le mal être qui grandissait en moi. Je faisais souvent des cauchemars et je pensais souvent à m'enlever la vie pour faire disparaître mon mal de vivre. À 17 ans, j'ai rencontré ma femme et sans cette rencontre, je ne serais plus de ce monde.

Quelques années plus tard, ma femme et moi avons trois jeunes enfants (trois filles) et elle devait fréquemment s'occuper seule de tout étant peu présent pour l'aider lorsque j'étais en boisson.

Par la suite, au fil des ans, nous devions fréquemment déménager n'étant pas en mesure de rester à la même place sur une longue période de temps. Je devais changer de décor, changer d'endroit parce que je n'étais pas bien nulle part. Ma femme et mes enfants ne pouvaient conserver leurs

amis très longtemps considérant nos déménagements. Également, j'étais incapable de conserver un emploi très longtemps, je devais toujours changer. À un certain moment dans ma vie, vu cette instabilité professionnelle, j'ai décidé de démarrer ma propre compagnie en construction et rénovation afin de ne plus avoir personne en autorité sur moi.

Nous visitions très rarement nos familles parce que je n'étais pas bien en présence des autres. Les seuls amis que nous avions étaient des gens avec lesquels je pouvais consommer de l'alcool.

Je n'ai jamais été capable de rester en place ou de "ne rien faire", je devais constamment travailler, bouger ou rénover. J'étais continuellement en mouvement pour m'éviter de penser à mes agressions passées. J'ai également fait vivre ce calvaire à mes enfants requérant de leur part de tout le temps travailler et de ne jamais arrêter. Les fins de semaine, nous étions toujours sur la route afin de trouver une nouvelle résidence afin de changer d'air et de décor. Je peux vous dire que ma femme et mes enfants n'ont pas vraiment apprécié ces très longs voyages hebdomadaires en voiture.

J'ai également vécu dans la crainte que mes enfants se fassent également agresser sexuellement. Je les mettais constamment en garde contre tous les types d'agressions possibles et pour lesquelles elles pouvaient être exposées, ce qui a eu pour effet de leur causer des séquelles sociales importantes avec lesquelles elles doivent encore vivre aujourd'hui.

En 2015, après avoir informé ma femme de mes agressions, j'ai eu un raz-de-marée d'émotions et j'ai fait une dépression. Ma femme et moi avons fait une thérapie de couple étant très instable dans mes émotions et dans mes comportements. J'ai également dû faire une thérapie individuelle pour m'aider à stabiliser mes émotions.

Ensuite, en 2017, alors qu'à la télévision on ne parlait que d'agressions sexuelles et du mouvement metoo, j'ai eu un regain d'émotions et de sentiments négatifs et destructeurs que je peux qualifier de tsunamis. Je n'étais plus en contrôle de mes émotions, je vivais avec une peur et une honte énorme et le mal de vivre est revenu en force.

Un jour de décembre 2017, alors que plus rien ne va, j'ai écrit une lettre d'adieu à ma femme et mes enfants et j'ai pris la voiture. Je suis parti avec l'intention de sauter en bas du pont Laviolette. Pour une raison que j'ignore, il y avait un trafic dense sur le pont et j'ai poursuivi ma route pour finalement me rendre à l'hôpital.

J'ai rencontré un médecin, une travailleuse sociale, un psychologue et j'ai fait une thérapie de groupe pour les agressions sexuelles (Emphase). Après tous ces suivis et thérapies, il n'y a pas une journée qui passe sans que je continue à subir les conséquences des événements du passé. C'est un combat quotidien pour moi.

À ce jour, je suis contraint de continuer à faire du travail sur moi-même et faire les efforts nécessaires afin d'avoir un semblant de vie normale. Miraculeusement, nous avons réussi, ma femme et moi, à nous créer un très petit cercle d'amis. Encore à ce jour, je vis avec la honte et la culpabilité de ce qui m'est arrivé et j'ai toujours des symptômes de dépression qui viennent et qui partent.

Je remercie les avocats et le médiateur pour le travail accompli dans ce dossier de recours collectif.

Vous remerciant de l'attention portée aux présentes et espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

[REDACTED]
[REDACTED]
Champlain, Québec, [REDACTED]
[REDACTED]

c.c. Me Justin Wee

[REDACTED]

01 / MAI / 2024

Trois-Rivières, le 5 mai 2024

Bonjour Madame la Juge Prémont

Je suis [REDACTED] et je fais partie du recours collectif du diocèse de Trois-Rivières. Je veux vous féliciter à vous et toute l'équipe de mes avocats pour le travail acharné dont vous faites preuve pour redonner à mon petit cœur d'enfant brisé un sentiment de bien-être et de réconfort. L'entente de règlement intervenue me satisfait hautement. Évidemment, il y a les frais judiciaires, les honoraires de mes avocats qui sont rattachés à ce règlement ainsi que tout débours m'apparaissent raisonnables et convenables. Je salue le beau travail de mes avocats dont je leur suis reconnaissant. Aujourd'hui à mon âge de 70 ans je pensais que j'avais jeté la clé de cette mauvaise partie de ma vie d'enfance. Je ne pensais pas que des personnes de vos rangs s'occupent de nous. Ce bout de mon enfance m'a suivi toute ma vie et je n'aurais jamais pensé qu'un jour retrouver cette clé. Et grâce à vous justice sera faite.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Un enfant blessé

6 Mai, 2024

[REDACTED]

[REDACTED] Ottawa, ON, [REDACTED]

À l'Honorable Juge Prémont

Cour supérieure du district de Trois-Rivières

850 Rue Hart

Trois-Rivières, QC G9A 1T9

Dossier : Action collective contre la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières et l'Évêque catholique Romain de Trois-Rivières – Dossier no. 400-06-000006-212

Objet : Approbation de l'entente d'indemnisation et des frais d'avocats

Madame la Juge,

Je vous adresse cette lettre en ma qualité de membre de l'Action collective contre la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières et l'Évêque catholique Romain de Trois-Rivières dans l'affaire référencée sous le numéro 400-06-000006-212.

Je tiens à vous exprimer mon accord complet concernant l'entente d'indemnisation proposée ainsi que la répartition des frais d'avocats telle qu'elle a été présentée lors de la dernière audience. J'ai examiné les détails de l'entente et je suis convaincu que celle-ci est juste et équitable pour toutes les parties impliquées.

En outre, je tiens à souligner l'excellence et le professionnalisme avec lesquels cette affaire a été traitée.

Je demeure disponible pour toute information complémentaire afin de finaliser les démarches nécessaires à la conclusion de cette procédure.

Veillez agréer, Madame la Juge, l'expression de mes salutations distinguées.

[REDACTED]

[REDACTED]

Candiac, 7 mai, 2024

Sujet : Lettre à l'honorable Claudia P. Prémont concernant le recours collectif contre la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières et l'Évêque catholique de Trois-Rivières.

Madame la juge, c'est avec soulagement que j'ai appris que le recours collectif avait été accepté.

Malgré cette annonce qui prendra officiellement vie dans les prochains jours, rien ne pourra réparer les faits que j'ai subits, comme jeune victime **pendant une décennie au prise de l'abbé Jean Hamel**. Même si j'ai finalement été capable de mettre fin aux relations physiques avec mon agresseur en 1987, mon esprit a continué d'être persécuté dans mes choix de carrière, mes relations amoureuses, sociales et familiales.

Qui suis-je?

Aujourd'hui, je pratique la profession d'éducateur et enseignant en Gestion et Intervention en loisir au niveau collégial. Ai-je suivi la voie qui se retrouvait dans mes gênes? Ai-je été influencé par Jean Hamel qui m'a transmis son Savoir, son Savoir-Faire et son Savoir Être à l'âge de mes 12 à 22 ans? Ayant contrôlé mon environnement social, académique (il vérifiait mes travaux), amoureux (il voulait tout savoir de mes relations amoureuses et sexuelles) et parental (il m'offrait des cadeaux, des services que mes parents ne pouvaient m'offrir), **je me questionne toujours à savoir qui suis-je?**

Qui serais-je s'il n'avait pas pris la place de mes parents? Aurais-je été un meilleur père, un meilleur éducateur, un meilleur Homme? Je l'ignore en raison de ces 10 années passées sous l'emprise de Jean Hamel. En fait, suis-je devenu un mini-Jean Hamel. Je me pose souvent la question, encore à 59 ans. **Et je dois dire que je n'aime pas voir notre image côte à côte dans le miroir pratiquant la prise de l'ours pendant qu'il se masturbait avec et sur mon corps.**

Aujourd'hui je réalise mes difficulté avec des gens qui peuvent avoir des prises de pouvoir ou d'autorité sur ma personne. Ma confiance est accompagnée d'un comportement pessimiste et rabat-joie limitant ainsi la qualité de mon travail et

créant parfois des situations que je rejette. J'utilise encore un mécanisme de défense.

Comment je me sens aujourd'hui avec cette situation judiciaire?

Aujourd'hui, je crains encore recopier ce que Jean Hamel m'avait appris à mon adolescence : la séduction, la mise en place de l'établissement de la confiance et de la manipulation, la jalousie, les fantasmes sexuelles, le contrôle sur les autres, des attouchements physiques déplacés... En fait je crains encore devenir comme mon agresseur, malgré les nombreuses thérapies.

Ce recours collectif est venu brasser beaucoup d'émotions que je tentais d'ignorer. Le bon côté est qu'il m'a permis d'en parler à mes propres, des collègues de travail, et des amis. Le fait d'en parler me donne confiance, craignant d'être moins jugé envers des comportements ou des réflexions dont je me questionne. Les gens ne savent pas tout de Jean Hamel. Ils n'associaient pas ma personnalité à Jean Hamel, contrairement à mes perceptions. Cependant, le fait d'en parler me redonne espoir pour découvrir et devenir le vrai [REDACTED] afin de poursuivre mon rôle de mari et de père d'enfants de 33, 13 et 11 ans.

Ce que je pense de ce jugement

L'action que la cour prendra ne pourra pas réparer le passé. Cependant, j'ose espérer que d'autres victimes ne subiront pas les mêmes effets. Je souhaite que les personnes en situation d'autorité soient mieux encadrées. J'espère que cette cause sera médiatisée et influencera la société à réaliser de meilleurs choix.

Merci de votre écoute et compréhension!

Cordialement



59 ans

ARSENAULT
DUFRESNE
WEE AVOCATS

ARSENAULT DUFRESNE WEE AVOCATS
3565, rue Berri, suite 240
Montréal (Québec) HL2 4G3
Téléphone : 514 527-8903
Télécopieur : 514 527-1410
actiontv@adwavocats.com

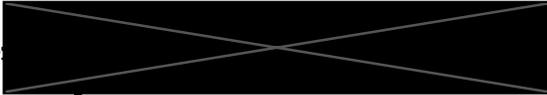
Québec 8 mai 2024,

Madame la Juge,

Je suis 

Je suis d'accord avec l'Entente de règlement

pour le diocèse de Trois-Rivières .

Signature: 

Date: 8 mai 2024

De: [REDACTED]
Objet: Lettre a la juge Prémont de [REDACTED]
Date: 12 mai 2024 à 16:21
À: jw@advocats.com, [REDACTED]

YH

En premier lieu, je suis d'accord avec l'entente du diocèse de Trois-Rivières et notre groupes. Deuxième point, je suis d'accord avec les honoraires des avocats vue le travail colossale qu'ils ont accomplies dans notre dossier.

Je vais faire un bref résumé des abus qui se sont étendues sur une période de trois ans. C'était l'été de mes neuf ans, car ma fête est le 15 août 1967. J'étais dans les louveteau de la troupes du club optimiste de Shawinigan ou l'abée Bernard St-Onge était l'homonier

de la troupe de louveteau, il était Le pere loup son nom de chef louveteau et un ami de mon père, qui était le président du club optimiste de Shawinigan. St-Onge était professeur au séminaire st-Marie. J'avais beaucoup de problèmes avec les mathématique, St-Onge c'était porté volontaire pour m'aider a renforcer mes mathématiques. Il venait me chercher pour aider a faire mes devoirs et me ramenait chez moi par la suite. Les abus on commencé la deuxième fois que je suis allé chez lui. Il ma demandé d'enlevé mon chandail disant qu'il voulait me faire un massage, alors les abus on commencés de une a deux fois par semaines. Une autre fois, il s'est déshabillé totalement, ma demandé de le masturbé prétextant que c'était pour son bien car il avait une hernie. Les abus se sont étiré sur une période de trois ans en empirant a chaque fois. A 14 ans j'ai tenté une tentative de suicide a l'école plus rien n'allais et mes notes états en dégringolade. Je suis tombé dans la drogue, la délinquance, j'ai quitté l'école a 16 ans, moi qui avant de rencontré St-Onge avait un avenir prometteur. Il a détruit ma vie et la relation que j'avais avec mon père. A 17 ans je vivait de la criminalité, vente de drogue, vol. En vieillissant le tout c'est empiré. Aujourd'hui je ne crois plus a l'église et je ne fait plus confiance a aucun de ses membres. Je sais que cette compensation n'effaceront pas les sévices et abus que j'ai vécu mais feras un petit baume sur mon cœur en me disant que son crime ne resteras pas impunis et que le diocèse de Trois-Rivières reconnaisse les tords que Bernard St-onge ma fait subir. Merci beaucoup juge Prémont de prendre connaissance de cette lettre.

Le 12 mai 2024, à Shawinigan

Hon. Juge Prémont, Me Arsenault, Me Wee,

Premièrement, je tiens à vous remercier d'avoir mené ce recours et à vous féliciter d'avoir obtenu une compensation ainsi qu'une lettre d'excuses.

Je profite de l'occasion que vous nous offrez pour vous dire que je suis satisfait de cette entente et que je suis surtout satisfait de ne pas avoir à subir un procès.

J'aimerais de plus vous faire part du cheminement personnel que j'ai poursuivi depuis le dernier échange que j'ai eu avec vos différentes personnes-ressources et durant lequel j'ai raconté mon agression, il y a environ 2-3 ans. Je n'ai pas relu le récit, mais si j'ai omis certaines choses, tant pis. Mon agression n'est pas plus importante que celle d'un autre membre du recours collectif.

J'ai vécu une situation assez surréaliste le 19 avril dernier. Cette journée-là, j'avais un rendez-vous avec un chirurgien (Jonathan Cyr) à l'hôpital de Shawinigan-Sud. Ce rendez-vous avait été demandé par mon médecin de famille pour un problème dans la région anale. Le chirurgien a donc dû m'opérer d'urgence pour retirer une masse. Ma mémoire a oublié, mais mon corps et mon âme semblent se souvenir de cette agression.

En partant de l'hôpital cette journée-là, l'infirmière m'a conseillé de m'acheter un bain de siège pour faciliter la guérison. Je lui ai répondu que j'en ai un à la maison depuis l'adolescence, c'est d'ailleurs toujours le même. J'ai toujours eu des problèmes dans cette région de mon corps. Je suis retourné à l'hôpital le 7 mai dernier pour un suivi avec le même chirurgien et il m'a confirmé que mon anus avait tendance à se contracter ou à se refermer, par protection peut-être ? Il est au courant de mon histoire.

Je ne me souviens pas d'avoir subi une pénétration (mot que j'ignorais lorsque j'étais enfant), mais le souvenir que je conserve toujours en mémoire est l'odeur de terre du sous-sol de l'église où je travaillais comme enfant de chœur.

Mais je reviens à cette journée au retour de ma chirurgie d'un jour. Je suis étendu dans mon lit sous l'effet d'antidouleur - style morphine - et je vous regarde avec le lien que vous m'avez envoyé. D'entendre tous ces témoignages d'enfances brisées me bouleverse.

On passe notre vie à se remettre de notre enfance... Par contre, ce que je traîne devient moins lourd, et ce, grâce à vous.

En 2023, j'ai eu plusieurs rencontres avec la psychologue Denise Veillette de Mont-Carmel, en Mauricie, et nous avons très bien travaillé ensemble. Elle a parlé à l'enfant que j'étais et qui pensait à tort que c'était de sa faute, mais maintenant je sais.

Nous avons aussi parlé de cette maîtresse d'école qui, au lendemain du procès pour lequel j'étais allé témoigner, m'avait lancé en pleine classe : « T'es allé voir ton tapette hier!? » J'étais rouge. Je voulais fondre. Ça marque au fer rouge.

Maintenant, tout est plus clair en dedans et je vois beaucoup plus de positif qu'avant. Je m'en sors bien. On ne peut pas refaire le passé, mais le présent nous fabrique un futur meilleur.

Merci de m'avoir lu,

Je demeure disponible, en personne ou par téléphone, si vous avez des questions. Vous pouvez me joindre au [REDACTED]

Salutations !

[REDACTED]

De: [REDACTED]
Objet: L'Honorable Claudia P. Prémont, J.C.S.
Date: 14 mai 2024 à 02:40
À: adhendrickx@adwvocats.com

JD

Le 14 mai 2024

No. : 400-06-000006-212

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

À l'attention de l'Honorable Claudia P. Prémont, J.C.S.

Madame la Juge,

Dans le cadre de l'audition de la Demande d'approbation de l'Entente de règlement entre le représentant **Dominic Maurais** et la **Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières** et l'**Évêque catholique romain de Trois-Rivières**, dans l'action collective concernant les agressions sexuelles subies entre 1940 et aujourd'hui, dans le dossier de cour no. 400-06-000006-212, je suis d'avis que le contenu de cette Entente est dans le meilleur intérêt des membres du groupe auquel je suis inscrite et c'est pourquoi je souhaite son approbation.

[REDACTED] agressée sexuellement par l'abbé René Nadeau, prêtre
Trois-Rivières (Québec) CANADA

* J'autorise la firme Arsenault, Dufresne, Wee à vous donner mes nom et prénom au complet, au besoin.

13/05/2024

Honorable Juge Prémont

Je suis une des personnes confirmées dans la poursuite contre la Corporation Episcopale Catholique de Trois-Rivières.

J'ai toujours fait de mon mieux pour passer à travers les étapes et les épreuves de la vie du mieux que je pouvais avec les outils à ma disposition sans trop comprendre réellement ce qui causait mes maux et mes soucis.

Je suis une personne qui en façade est très forte et très joyeuse dans mon fond, je suis une personne avec une estime de moi très faible, assez faible que lorsque les épreuves de ma vie m'ont été défavorable, les pensées suicidaires sont venues prendre une grande place dans ma tête.

J'ai toujours voulu mettre cela de côté, fermer cette brèche que Claude Thompson, en autorité avait fait sur moi mais à 50 ans. Avec la publicité et les reportages sur la poursuite, cela a créer un malaise incroyable pour moi qui pensait être le seul à qui c'était arrivé et aujourd'hui, je ne suis plus capable et cela impacte ma vie en tout point.

Pour moi, me faire agresser et par la suite, dénigrer a entraîné des conséquences majeures sur mes 40 dernières années et pour le restant de ma vie.

Pour moi, l'aventure ne fait que commencer, écouter les récits des gens impliqués dans la poursuite m'indique le chemin à suivre. Je suis présentement en situation de divorce... ma conjointe des 29 dernières années n'est plus capable de mon silence... je ne le suis plus aussi... mais pour le moment, il y a juste des larmes qui coulent... un jour, avec l'aide spécialisé, ça sera peut-être des mots qui seront capable de s'échapper de ma bouche et ces mots seront fort possiblement rédempteur.

Je tiens à dire qu'avoir volé mon identité, volé une partie de mon âme, volé mon histoire est quelque chose d'inacceptable et je souhaite à personne une chose pareil.... Car les conséquences sont catastrophiques pour beaucoup plus qu'un petit plaisir d'une personne sans scrupule qui m'a volé une partie de ma vie.

Juge Prémont,

La firme d'Avocat a fait un travail extraordinaire avec douceur et respect. Je tiens à leur donner mon support pour leur % sur le montant de la poursuite. Il en restera pour ceux qui comme moi, prendrons le chemin de la guérison.

Merci

